



Technicien énergie f/h
Cadre d'emplois des techniciens
Poste Permanent, Catégorie B, Temps plein

Située à 12 km de Paris, dans le département du Val de Marne, la Ville de Fresnes (29 000 habitants) œuvre avec cœur pour pérenniser et développer un service public de qualité en direction de sa population.

A ce titre vos missions principales sont :

- Assurer le suivi et l'exécution du marché de maintenance préventive et curative en matière de chauffage, ventilation et climatisation et fluide (eau et électricité), travaille en coordination avec l'entretien basique réalisé par l'atelier en régie.
- Optimiser la politique de maîtrise de l'énergie et le développement d'énergies renouvelables en assurant la cohérence entre conception énergétique des équipements, exploitations des installations climatiques et gestion des dépenses d'énergie. Il est force de propositions pour la mise en œuvre du décret tertiaire.

Activités principales

Gestion des équipements et des installations CVC - Détecter les dysfonctionnements des installations

- Saisir le déroulement des opérations d'entretien et savoir les évaluer
- Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable
- Informer les différents responsables des contraintes et difficultés techniques inhérentes à certains choix
- Planifier et contrôler le bon fonctionnement des équipements
- Planifier la gestion des locaux ou matériels
- Évaluer le patrimoine et les risques relatifs aux équipements
- Définir les besoins en matériels ou équipements (cahier des charges, inventaire, etc.)
- Élaborer le règlement de l'équipement et veiller à son application
- Estimer, quantifier et planifier les travaux d'entretien des installations
- Gérer les données à partir des espaces client de chaque Energie

Coordination de l'activité des entreprises et des agents de maintenance fluides et CVC

- Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux (nouveaux matériaux) et matériels
- Piloter, coordonner et contrôler les interventions des équipes d'ouvriers d'entretien des bâtiments
- Assurer l'implantation et le suivi de l'exécution par les entreprises des projets techniques
- Planifier des opérations
- Organiser les réunions de chantiers
- Coordonner les interventions des corps de métiers
- Mettre en œuvre les matériels, matériaux (nouveaux matériaux) et équipements de chauffage, plomberie, climatisation et gaz
- Référent GTB / GTC de la collectivité chargée de son développement et de son exploitation



Contrôle et vérification de la bonne exécution des travaux et vérification de leurs attachements

- Guider et contrôler l'exécution des travaux et leur conformité aux règles de l'art et aux exigences de sécurité
- Établir des rapports de chantiers et des métrés contradictoires de travaux
- Évaluer la conformité de la réalisation des travaux avec le contrat
- Négocier, le cas échéant, des réparations
- Lire un plan et interpréter les représentations techniques
- Veiller au bon déroulement des contrôles périodiques obligatoires du ressort de la collectivité

Optimisation des énergies

- Réparation, suivi et exécution des budgets relatifs aux énergies
- Force de proposition auprès de l'autorité territoriale
- Participation à la définition de la politique de maîtrise de l'énergie de la collectivité :
- Participer au diagnostic sur le parc des installations de chauffage et de climatisation, ainsi que sur la qualité thermique des bâtiments

Contrôle de l'exploitation des installations et suivi des dépenses d'énergie de la collectivité

- Réaliser ponctuellement des bilans d'exploitation
- Sensibiliser aux é énergétique
- Contact des concessionnaires et fournisseurs d'énergies
- Référent de la collectivité auprès des différents fournisseurs d'énergies
- Suivi et optimisation des contrats relatifs aux énergies
- Décret tertiaire
- Assurer la veille juridique sur la réglementation relative à la transition énergétique

Profil

- Bonnes connaissances en électricité
- Connaissances en brûleurs gaz fod, chaudière murale, régulations et installations de climatisation
- Développe des dispositifs de gestion d'énergie force de proposition auprès de sa hiérarchie

Parce que rejoindre la Ville de FRESNES c'est faire le choix de :

L'humain au cœur de nos préoccupations :

- Des événements de cohésion et d'information réguliers (Brunch RH, séminaires annuels, journée dédiée au personnel, etc.)
- Reconnaissance de votre investissement et de votre loyauté à travers des récompenses telles que la Médaille d'Or et la Médaille d'Argent pour les années de service



Avantages financiers :

- Prime de fin d'année : environ 1 400 € bruts, versée en deux fois (juin et novembre), calculée au prorata de la date d'arrivée, à partir du 7^e mois de présence.
- Prime liée à la performance (CIA) : prime variable selon l'évaluation annuelle, versée en mars suivant, sous réserve d'une ancienneté suffisante (premier versement l'année suivante (N+1) en cas d'arrivée avant le 30 juin de l'année en cours, ou l'année d'après (N+2) en cas d'arrivée après le 1^{er} juillet de l'année en cours).
- Restauration collective sur place avec tarification adaptées aux revenus
- Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance
- Remboursement à hauteur de 75% du pass Navigo
- Forfait Mobilité Durable (FMD) de 100 à 300 euros annuels

Le Développement professionnel et personnel :

- De nombreuses opportunités d'évolution et de parcours professionnels au sein de la collectivité, avec des dispositifs de formation interne reconnus (Pépinière), un accompagnement aux projets de mobilité et une offre interne de prépa concours toutes filières et catégories confondues
- Des possibilités élargies de formation, y compris diplômantes/certifiantes

L'Équilibre vie professionnelle-vie privée :

- Durée hebdomadaire de travail (37h30) générant 14 jours de RTT + 2 jours de fractionnement
- Action sociale par le CNAS propose des actions et services visant le bien-être des agents, incluant des chèques cadeaux, des séjours de vacances, des aides sociales au logement, des forfaits sportifs, participation aux Ticket CESU (ménage, garde d'enfant, jardinier...) et bien plus encore

L'Accessibilité :

Situé à seulement 12 km de Paris sur la petite couronne, notre emplacement est desservi par plusieurs lignes de transport en commun (6 lignes de bus dont le TVM, au croisement entre la A6 et A86), facilitant ainsi vos déplacements.